

LES 3 NIVEAUX DE GARANTIE

En fonction de l'âge :
enfants, moins de 60 ans et plus de 60 ans



NIÈVRE santé 1

Une garantie de base prenant en charge les soins courants



NIÈVRE santé 2

Une couverture complète : soins courants + prestations plus coûteuses (optique, hospitalisation, chambre particulière...)



NIÈVRE santé 3

Une garantie de niveau élevé remboursant les soins les plus onéreux (hospitalisation, lentilles, dentaire...)



NIÈVRE santé

CONTACT : 03 80 78 91 25

www.mutuellemos.com/offre-sante/nievre-sante/

nievresante@mutuelle-mos.fr

NIÈVRE

www.nievre.fr



En partenariat avec la MOS



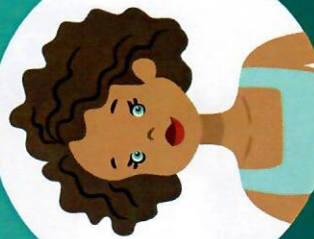
NIÈVRE santé

LE DÉPARTEMENT FACILITE L'ACCÈS À

UNE MUTUELLE SOLIDAIRE

POUR LES NIVERNAISES

ET LES NIVERNAIS



**DISPONIBLE
DÈS
MAINTENANT**

NIÈVRE
Le Département

Nièvre santé

C'EST...



Un accès sans limite d'âge et sans questionnaire de santé



Des permanences locales sur tout le département



Des interlocuteurs à votre écoute pour vous accompagner et vous conseiller

La complémentaire Nièvre Santé s'adresse à **tous les Nivernais.**



LA NIÈVRE VOUS ACCOMPAGNE
ET PREND SOIN DE VOUS !

?

COMMENT ADHÉRER ?



En contactant par téléphone la **mutuelle MOS** au

03 80 78 91 25



En rencontrant un conseiller de la MOS sur le site d'action médico-sociale proche de votre domicile



CHÂTEAU-CHINON : 03 86 79 47 40
CLAMECY : 03 86 24 01 70
CORBIGNY : 03 86 93 46 45
COSNE-COURS-SUR-LOIRE : 03 86 28 84 50
DECIZE : 03 86 93 57 50
Mairie : 03 86 25 03 23
IMPHY : 03 86 93 57 00
LA CHARITÉ-SUR-LOIRE : 03 86 69 67 00
Centre Social : 03 86 70 23 33
MOULINS-ENGLIBERT : 03 86 93 46 00
BORDS DE LOIRE (NEVERS) : 03 86 61 88 00
CHAMÉANE (NEVERS) : 03 86 71 88 60
VAUBAN (NEVERS) : 03 86 61 97 00

Pour mettre en place la complémentaire Nièvre Santé, le Conseil départemental s'est appuyé sur l'expérience d'une soixantaine de communes de la Nièvre qui proposent déjà cette mutuelle solidaire.

